

Centre Public d'Action Sociale

4837 Baelen, le mercredi 29 octobre 2008.

de

Baelen

rue de la Régence, 6

Tél. 087/76.01.13.

Fax : 087/76.01.17.

Dexia banque : 091-0009726-55

«Titre»,

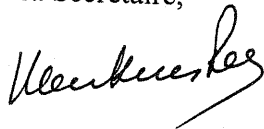
En vertu de l'article L1122-11 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et de l'article 26bis, §5, alinéa 2 de la loi organique des CPAS, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance commune et publique du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale qui se tiendra à la Cantellerie, rue de la Régence , n°6, à Baelen, le **lundi 10 novembre 2008, à 19H30.**

Ordre du jour:

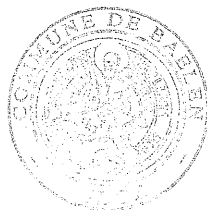
1. Présentation du rapport relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du centre public d'action sociale et de la commune.
2. Echange suite au diagnostic socio-éducatif du CAP (Centre d'Accompagnement et de Prévention) sur les réalités vécues par les jeunes de notre Commune.

Par le Collège,

La Secrétaire,



D. GERKENS-PALM



Pour le CPAS,

Le Bourgmestre,



M. FYON

Le secrétaire,



Yves CAPART



La Présidente,



Marie Colette BECKERS